GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BOURGES

RADIATION DES SAISIES PÉNALES DE FONDS DE COMMERCE

Les documents à joindre au dossier de demande de radiation de la saisie pénale du fonds de commerce:

- Deux exemplaires du bordereau de radiation dûment complétés
- Copie de la décision définitive de mainlevée, de non-lieu, de relaxe, d'acquittement ou de confiscation